MAIRIE DE PESSINES

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 8 Septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 8 Septembre à 18h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Christine MESLAND, 1ère Adjointe.

Nombre de membres : En exercice : 13 ; Présents : 09 ; Votants : 13 ; Quorum : 7

Date de convocation : 01 Septembre 2025

Présents : Mrs BON Pierre - DUMAND François - GARDAIS Olivier – GOUINEAUD Frédéric – ROUX Stéphane et Mmes de KERROS Isabelle - LUCAS Annick - MESLAND Christine - RÉMY Véronique

Excusés : Mme AUTANT Sophie donne pouvoir à Mme LUCAS Annick
M. LESSEUR Thierry donne pouvoir à M. BON Pierre
M. DELHOUME Philippe donne pouvoir à M. GOUINEAUD Frédéric
M. MIMOL Jean -Claude donne pouvoir à M. GARDAIS Olivier

Absent :

Secrétaire de séance : M. GOUINEAUD Frédéric

****

QUORUM : La 1ère Adjointe indique que le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

PROCÈS-VERBAL : Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance 07 Juillet 2025 à l'unanimité.

En préambule, Mme MESLAND Christine ouvre la séance et donne des nouvelles de la santé de M. le Maire. Rappel **l'ORDRE DU JOUR** :

1. **Présentation Virement de crédit n°1 dans le cadre de la fongibilité**
2. **Délibération Décision Modificative Budget 2025/02 Réhabilitation de 2 logements**
3. **Délibération Décision Modificative Budget 2025/03**
4. **Information demande d'aide alimentaire**
5. **SDEER : Devis « Route du Repéré »**
6. **Informations et Questions diverses**

1) Présentation Virement de crédit n°1 dans le cadre de la fongibilité

Madame MESLAND Christine présente la décision de virement de crédits de M. le Maire prise dans le cadre de la fongibilité des crédits.

Dépenses	
Désignation	Montant
Art 2046 : Attributions de compensation d'investissement	+ 1 420,00
Art 2188 (op 225) : Autres immobilisations corporelles	- 1 420,00
Total Dépenses	0,00

2) Délibération Décision Modificative Budget 2025/02 Réhabilitation de 2 logements

Le Conseil Municipal DÉCIDE DE modifier les crédits ouverts au budget de l'exercice 2025 de la façon suivante :

Désignation	Montant
DI 203 (Op. 227) Frais d'études	+ 10 000,00
DI 2151 (Op. 223) Réseaux de Voiries	- 11 500,00
DI 2152 (Op. 228) Installations de voirie « Signalétique »	+ 1 500,00

Après en avoir débattu, le conseil municipal DÉCIDE DE modifier les crédits ouverts au budget de l'exercice 2025 à l'unanimité telle que présenté ci-dessus.

3) Délibération Décision Modificative Budget 2025/03

Le Conseil Municipal DÉCIDE DE modifier les crédits ouverts au budget de l'exercice 2025 de la façon suivante :

Désignation	Montant
DF 65138 Secours d'urgence	+ 100,00
DF 6156 Maintenance	+ 1 000,00
DF 656 Frais postaux et frais d'affranchissement	+ 1 000,00
DF 635 Autres Impôts, taxes et versements assimilés	+ 100,00
DF 615231 Voiries	- 2 200,00

Après en avoir débattu, le conseil municipal DÉCIDE DE modifier les crédits ouverts au budget de l'exercice 2025 à l'unanimité telle que présenté ci-dessus.

4) Information demande d'aide alimentaire

La Mairie a reçu un mail le 31 Juillet, d'une assistante sociale de la délégation territoriale de Saintes, de demande d'aide alimentaire pour une administrée de la Commune.

Étant donné que l'ensemble des associations caritatives est actuellement fermé, elle a sollicité notre participation financière.

Compte tenu de l'urgence de la situation et dans l'attente de l'étude de son dossier déposé auprès de la CAF, la municipalité a décidé de faire un bon d'achat chez Leclerc d'un montant de 50 euros.

Les courses ont été faites par les agents.

5) SDEER : Devis « Route du Repéré »

Remplacement de l'horloge vétuste PS-AR-11 Route du Repéré, suite au dépannage du 12/04/2024.

Estimatif de travaux

(le présent devis est valable 1 mois à compter de son émission)

Total des prestations et fournitures, au bordereau (cf. p. suivante(s))	445,50 €
Application des coefficients de révision liés aux marchés pluriannuels du SDEER	100,98 €
Total du dossier (hors TVA)	546,48 €
Participation du SDEER (à hauteur de 50 %)	273,24 €
Contribution du demandeur (hors TVA)	**273,24 €**

Cette dépense sera prélevée à l'article 65568 : autres contributions.

6) Informations et Questions diverses

Madame MESLAND Christine informe les Conseillers :

a) Dégradations machine à baguette, M. le Maire et Mme MESLAND Christine ont reçu le père des enfants. Il a été décidé de ne pas porter plainte mais que les enfants viennent aider au ramassage des ordures.

Après ce rendez-vous, la Mairie un reçu un courrier du défenseur des droits des enfants. Mme MESLAND Christine lit la lettre aux Conseillers. Il a été convenu qu'elle appellera la Gendarmerie afin de définir les recours que nous pourrions avoir.

b) PSC (Protection Sociale Complémentaire), résultats de la consultation par le CDG17 pour le Risque Santé.
Des réunions de présentation ont été proposées, nous avons retenu le mardi 23 septembre 2025 de 14h00 à 15h00 à Les Gonds.

c) Repas des aînés : Intervention de Mme de KERROS Isabelle
Cette année le repas se déroulera au Club « les Magnolias » à Saintes, le samedi 22 Novembre 2025 à 12h00. La proposition a été faite qu'à partir de 70 personnes le tarif est de 48 € par personne, tout compris.
Apéritif + entrée + plat + dessert + café et animation avec des musiciens.

d) Le COS tiendra son Assemblée Générale extraordinaire le 23 Septembre 2025 à 18h00, pour la modification des statuts.

e) Tous les conseillers remercient l'Amicale Pessinoise pour le pique-nique et le feu d'artifice du 30 Août et la fête de la Saint Gilles du 07 Septembre 2025.

f) Madame LUCAS Annick nous expose sa réunion de rentrée pour l'heure civique fin Août, elle a listé les actions à réalisées et celles à venir :
- Réactualiser la liste des bénévoles inscrits sur le site,
- Tenir un stand information lors du vide grenier de la Saint Gilles le dimanche 7 septembre.
- Participer à la journée nationale de l'heure civique du samedi 18 octobre 2025 en organisant une action ouverte aux habitants de ramassage des déchets dans la commune. Un flyer sera distribué 15 jours avant la journée.
- Continuité de l'action mise en place 2024 avec des élèves bénévoles des collège/lycée Alternatifs.
- Prévoir une action de nettoyage des allées du cimetière
- Engager une réflexion autour de la création d'une boite à livres.
- Réflexion collective autour du développement des actions individuelles

Il faudrait trouver comment détecter les besoins ?

g) La CDA nous a informé qu'un groupe de 150 caravanes voudrait s'installer sur un terrain de la Commune du 14 au 28 Septembre 2025. Nous avons averti les propriétaires et les agriculteurs.

La séance est levée à 19h55.

Le secrétaire de séance,

Frédéric GOUINEAUD

1ère Adjointe,

MAIRIE DE PESSINES 17 (Charente Maritime)

Christine MESLAND